

# LE TEMPLE MEDOC BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION



DECEMBRE 2014  
N° 50

# **SOMMAIRE**

***Le mot du Maire***

***Les dossiers du Conseil Municipal***

***Les informations civiles***

***S.I.R.P. Le Temple-Saumos***

***Les informations sociales***

***La vie scolaire***

***La vie associative***

***La vie paroissiale***

***Le bloc-notes***



## LE MOT DU MAIRE

*Chers concitoyens,*

*Vous avez pu constater les changements réalisés par l'état, la refonte de notre canton à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, agrandi de quatre communes, la région Aquitaine qui va fusionner avec les régions Poitou-Charentes et Limousin au 1<sup>er</sup> janvier 2016, de très grandes structures qui permettront, je le souhaite quelques économies...*

*L'état se désengage aussi concernant l'instruction des permis de construire, la DTTM arrête d'instruire les actes d'urbanisme au 1<sup>er</sup> juillet 2015. C'est pourquoi nous mettons en place un service instructeur au sein de notre CDC médullienne, pour cela nous recrutons 2 agents. La loi ALUR votée en mars 2014, modifie les règles d'urbanisme, encore une réforme qui nous oblige à nous adapter. Nous étudions la possibilité d'engager une modification simplifiée de notre document d'urbanisme.*

*La rentrée scolaire de septembre avec la mise en application des nouveaux rythmes, s'est dans l'ensemble très bien passée dans notre école. Plus de 100 enfants profitent de ces activités. Je remercie nos agents, le personnel des Francas et les enseignants qui ont tous fait de gros efforts pour que cette nouvelle organisation fonctionne. Le transport scolaire à lui aussi dû s'adapter et je remercie deux volontaires Françoise Halard et Jean-Claude Beaugé qui en acceptant de conduire les bus en complément de Christophe Serres, nous ont permis de conserver ce service. Un vrai parking a vu le jour devant l'école, améliorant la sécurité des enfants et des utilisateurs, l'éclairage sera installé en janvier.*

*Les travaux d'enfouissement des réseaux EDF, France Télécom et éclairage public dans le bourg route du Porge et route de Saumos, vont commencer au début du printemps.*

*Je vais terminer en remerciant tous les bénévoles des associations « qui mettent du cœur à l'ouvrage » pour animer et faire vivre notre village. C'est grâce à eux et à votre participation que nous pouvons nous rencontrer, échanger et avoir des projets communs. Venez si ce n'est pas déjà fait, les rejoindre.*

*En mon nom et au nom de mon équipe municipale, je vous souhaite une très bonne année 2015.*

*Jean-Luc PALLIN.*

# **LES DOSSIERS DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **D'ENFOUISSEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE BASSE TENSION CENTRE BOURG – ROUTE DU PORGE**

(Séance du 11 Août 2014)

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal l'étude technique pour les travaux d'enfouissement du réseau électrique basse tension Centre Bourg (Route de Saumos et Route du Porge). Les travaux sont estimés à la somme de 70 000,00 euros HT qui pourraient être financés de la façon suivante :

- 30 % à la charge de la commune,
- 30 % à la charge du SIEM,
- 40 % à la charge d'ERDF.

Après discussion, le conseil municipal :

- Accepte le coût d'objectif et le plan de financement de l'opération,
- Donne son accord pour la réalisation des travaux,
- Délègue la maîtrise d'œuvre à ERDF,
- Autorise Monsieur le Maire à verser, sur émission d'un titre de recette du SIEM, la participation de la commune.

Cette délibération sera transmise au SIEM qui inscrira le dossier à l'ordre du jour d'une réunion de bureau.

## **LIMITATION DE VITESSE – ROUTE DE LA LEBADE**

(Séance du 11 Août 2014)

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de prendre un arrêté afin de limiter la vitesse à 30 kms/heure Route de La Lebade. Le conseil municipal émet un avis favorable.

## **PERSONNEL**

(Séance du 11 Août 2014)

Le conseil municipal émet un avis favorable au recrutement d'un agent dans le cadre d'un contrat unique d'insertion « immersion » sur une durée hebdomadaire de 26 heures pour une durée de 12 mois.

Monsieur le Maire a procédé à des entretiens et la candidature de Monsieur DA SILVA Romain a été retenue pour un recrutement à compter du 6 octobre 2014 au sein des services techniques de la commune.

## **MISE AUX NORMES DES FOYERS LUMINEUX DE LA COMMUNE – 1<sup>ère</sup> TRANCHE DE TRAVAUX – DEFINITIONS DES TRAVAUX – CONVENTION DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE A INTERVENIR AVEC LE SIEM**

(Séance du 10 Octobre 2014)

**Considérant que** le montant HT des travaux s'élève à 10 000,00 euros HT.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,**

- **Décide** de faire réaliser les travaux de mise aux normes des foyers lumineux,
- **Confie** la maîtrise d'ouvrage au SIEM
- **Autorise** le maire à :
  - Signer la convention de mandat à intervenir
  - Mandater, sous 30 jours après réception du titre exécutoire les appels de fonds émis par le SIEM.

**TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS REALISES**

- Travaux route de La Lebadé – route de Targon – Parking salle des fêtes : ces travaux ont été réalisés par l'entreprise GUINTOLI pour un montant de 54 564,60 euros TTC. Une demande de subvention de 7 000,00 euros au titre de la Réserve Parlementaire de Pascale GOT a été attribuée.
- Travaux aménagement éclairage public – rond-point route de la Poste : ces travaux ont été réalisés par l'entreprise INEO pour un montant de 2 090,78 euros TTC.
- Achat d'une chambre froide pour la salle des fêtes pour un montant de 1 260,00 euros TTC.
- Travaux de réaménagement de la Mairie pour un montant de 32 941,74 euros TTC :
  - Pose de cloisons : travaux réalisés par l'entreprise L.M.I. pour un montant de 3 441,60 euros TTC,
  - Agrandissement d'une porte : travaux réalisés par l'EURL TAF pour un montant de 696,00 euros TTC,
  - Plomberie et sanitaires : travaux réalisés par l'entreprise EXSACHAUF pour un montant de 1 530,58 euros TTC,
  - Aménagement rampe handicapés : travaux réalisés par l'EURL FERNANDES Guillaume pour un montant de 2 320,60 euros TTC,
  - Electricité : travaux réalisés par l'entreprise CHALVET Lionel pour un montant de 4 582,67 euros TTC,
  - Peintures : travaux réalisés par l'entreprise MALBEC Jean-Luc pour un montant de 9 865,20 euros TTC,
  - Menuiseries : travaux réalisés par l'entreprise DL MENUISERIE EXPANSION pour un montant de 10 505,09 euros TTC.
- Aménagement d'un comptoir à l'agence postale. Ces travaux ont été réalisés par Monsieur Bertrand SEGONNES pour un montant de 1 238,77 euros TTC.
- Mise en place de panneaux pour signaler l'accès de la Mairie et de l'Agence Postale pour un montant de 196,60 euros TTC.
- Travaux de peinture à l'ancienne agence postale pour aménagement salle de réunion et salle de catéchisme pour un montant de 1 644,00 TTC.
- Remplacement des rideaux métalliques au garage communal : travaux réalisés par l'entreprise SOMAFI pour un montant de 13 126,88 euros TTC.
- Plomberie et remplacement évier logement communal : travaux réalisés par l'entreprise LAGOFUN

pour un montant de 1 014,19 euros TTC.

- Remplacement de la chaudière de la Mairie : travaux réalisés par la SARL JOSSOMME pour un montant de 5 528,38 euros TTC.
- Aménagement éclairage public parking La Lebade : travaux réalisés par l'entreprise BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES pour un montant de 5 691,84 euros TTC.
- Installation chauffage électrique à l'Eglise : travaux réalisés par l'entreprise CHALVET Lionel pour un montant de 11 935.20 euros TTC. Avec participation à hauteur de 10 383 € de l'association des amis de l'église.

## **TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS PREVUS**

- Mise en conformité des assainissements des logements communaux.
- Isolation des combles des bâtiments et logements communaux.
- Aménagement des abords de la Mairie.
- Travaux de broyage et d'épareuse, nettoyage des fossés.
- Enfouissement des réseaux EDF – France Télécom et Eclairage public route de Saumos et route du Porge.

## **REPAS DES AÎNES**

Il aura lieu le **Samedi 7 février 2015** après l'office religieux célébré en notre église à 11 heures. Sont conviées toutes les personnes âgées de plus de 63 ans.

# INFORMATIONS CIVILES

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les parents des enfants nés en 2012 n'ayant pas reçu de courrier de la mairie sont priés de prendre contact avec celle-ci pour les pré-inscriptions pour l'année scolaire 2014-2015.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Il aura lieu du 15 Janvier au 14 Février 2015. Madame LAGUEYTE Annette, secrétaire de Mairie, a été nommée agent recenseur. Il est demandé aux habitants de lui réserver le meilleur accueil. Elle est tenue au secret professionnel.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. **Il détermine la population officielle de chaque commune.** De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transports, conditions de logement...

**Au niveau local**, le recensement sert notamment pour **ajuster l'action publique** aux besoins des populations :

- Décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.),
- Préparer les **programmes de rénovation** des quartiers,
- Déterminer les **moyens de transports** à développer...

Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

**C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.**

**Vos réponses resteront confidentielles.** Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr).

Votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute.

**NOUS VOUS INVITONS A CONTACTER LA MAIRIE AU 05.56.26.51.31 POUR CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS, AFIN DE PROCEDER A VOTRE RECENSEMENT SOIT EN LIGNE, SOIT SUR SUPPORT PAPIER.**

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

<b>LUNDI</b>	8H00 – 12H00
<b>MARDI</b>	14H00 – 18H00
<b>MERCREDI</b>	8H00 – 12H00
<b>JEUDI</b>	14H00 – 18H00
<b>VENDREDI</b>	8H00 – 12H00
<b>SAMEDI</b>	8H00 – 12H00 / 14H00 – 18H00
<b>DIMANCHE</b>	8H00 – 12H00

### CONDITIONS D'ACCES

L'accès de la déchèterie est réservé :

- Aux particuliers résidant sur la Communauté de Communes « Médullienne »
- Aux professionnels domiciliés sur le territoire de la Communauté de Communes « Médullienne ».

Les badges d'accès aux déchèteries pour les particuliers et les professionnels sont délivrés en Mairie. Vous devez pour cela remplir **un formulaire** et prévoir un justificatif de domicile (facture d'eau, de gaz, d'électricité...). Il sera délivré un badge par foyer.

Pour les professionnels il pourra être attribué des badges supplémentaires qui feront l'objet d'une facturation.

L'accès est limité aux véhicules de tourisme, aux remorques et aux véhicules de PTAC inférieur à 3.5T

### COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Le jour de collecte des déchets ménagers est le lundi. Les jours fériés ne sont pas collectés. Si le lundi est férié, le ramassage s'effectuera le samedi précédent.

### RECENSEMENT MILITAIRE

Filles et garçons âgés de 16 ans, de nationalité française, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Une attestation de recensement leur sera remise. Elle est indispensable pour être convoqué à la journée d'appel et de préparation à la défense (JAPD), mais également pour s'inscrire aux examens, concours soumis au contrôle de l'autorité publique et au permis de conduire.

### ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES A TITRE NON PERMANENT

- DE CARVALHO Maria Lucia pour 3 enfants  
1A, route de la Lebade – Tél. 05.56.26.58.52
- PADILLA Valérie pour 3 enfants  
25, route de Blagon – Tél. 05.57.70.97.35

### ASSISTANTE SOCIALE

Si vous avez besoin d'une assistante sociale, vous pouvez contacter :

## EXTENSION DE LA DUREE DE VALIDITE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE (décembre 2013)

**10+5**  
ANS

La validité de la carte d'identité  
est passée à 15 ans.

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures ;
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures ;

**ATTENTION :** cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie ou votre consulat.

**Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique.** Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

### DEMANDE DE PASSEPORT

Pour obtenir un passeport biométrique, il faut se rendre dans une mairie équipée avec les pièces justificatives, nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement possession (ou non) d'une carte d'identité sécurisée...

### PIECES A FOURNIR POUR UN PASSEPORT

Renouvellement de passeport	Première demande	Perte ou vol
Passeport  (photocopie des 2 premières pages et 2 dernières)	Original de la copie intégrale de l'acte de naissance (- de 3 mois) <b>Ou</b> Bien carte nationale d'identité plastifiée (copie recto/verso)	Original de la copie intégrale de l'acte de naissance (- de 3 mois) <b>Ou</b> Carte nationale d'identité plastifiée, sauf si le passeport avait moins de 2 ans Déclaration de perte (fournie en Mairie)

↓	↓	↓
Justificatif de domicile de moins de 6 mois (photocopie facture, avis d'imposition...)		
Pour les personnes majeures une pièce d'identité avec photo (photocopie)		
Pour les mineurs carte nationale d'identité du parent demandeur même périmée (photocopie recto/verso)		
*Timbres à acheter chez un <b>buraliste</b> ou au <b>Trésor Public</b>		
2 photos récentes (moins de 6 mois)		

*Droits de timbres fiscaux	Deux photos identiques de moins de 6 mois
Personne majeure	86 euros*
Plus de 15 ans	42 euros*
Moins de 15 ans	17 euros*

# S.I.R.P. LE TEMPLE- SAUMOS

## ENTREE SCOLAIRE 2014-2015

Suite à la réforme des rythmes scolaires et à la mise en place des éTAPes, les nouveaux horaires de l'école sont :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
7h-9h	APS	APS	APS (7h30-9h)	APS	APS
9h-12h	classe	classe	classe	classe	classe
12h-13h30	Pause méridienne	Pause méridienne	Centre  De loisirs 18h30	Pause méridienne	Pause méridienne
13h30-15h45	classe	classe		classe	classe
15h45-16h45	éTAPes	éTAPes		éTAPes	éTAPes
16h45-19h	APS	APS		APS	APS

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions. L'effectif de 116 élèves se répartit comme suit :

PS/MS  
GS / CP  
CP/CE1

CE1/CE2  
CM1/CM2

8+13 = 21 élèves } FOUGERON Virginie  
18+7 = 25 élèves } DE OLIVEIRA Chantal  
11+13 = 24 élèves } AIMIER Vanessa  
                                  } LANG Marion (le jeudi)  
17+6 = 23 élèves } LARROZE Diane  
7+16 = 23 élèves } LABARSOUQUE Éric  
                                  } LANG Marion (le vendredi)

## CANTINE SCOLAIRE

La confection des repas est faite en totalité sur place par nos agents. Le prix du repas pris au restaurant scolaire est fixé à 2.60 euros par enfant. Les parents ont la possibilité de régler la cantine par prélèvement automatique. S'adresser à la Mairie du Temple pour tous renseignements.

## ARBRE DE NOEL 2014

Une somme de 600,00 euros a été attribuée par le S.I.R.P. pour l'achat de livres à l'occasion du Noël des enfants.

## TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS REALISES

Les travaux du parking du groupe scolaire ainsi que ceux de la réfection de la cour de récréation sont terminés. Montant : 135 150,18 euros TTC. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise GUINTOLI et financés en partie par un emprunt de 100 000,00 euros, une subvention de 20 000,00 euros a été attribuée par l'Etat au titre de la Réserve Sénatoriale de Françoise CARTRON, Sénatrice de la Gironde.

L'éclairage de ce parking réalisé fin Janvier 2015 sera financé par la commune du Temple.

## TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS PREVUS

- Achat d'un jeu à ressorts pour la cour de récréation,
- Achat de mobilier groupe scolaire (chaises, bureaux,...),
- Rajout de 2 sirènes alarme incendie,

- Installation d'une protection internet contre certains sites interdits aux enfants sur les ordinateurs de l'école.
- Aménagement d'un terrain en herbe et d'une piste de saut en longueur. Ces travaux seront financés par la commune du Temple.

### **ACTIVITES PERISCOLAIRES éTAPes**

Suite à la réforme des rythmes scolaires les activités des éTAPes fonctionnent depuis la rentrée scolaire 2014 : bricolage, bois, arts plastiques, poterie, théâtre, musique, danse, maquillage, médias, découverte sportive, orientation, cirque, relaxation... Ils sont animés par le personnel des Francas avec la participation active de nos agents, que nous tenons à remercier pour leur sérieux et professionnalisme. Après une mise en place laborieuse et compliquée, ils ont trouvé une bonne organisation. 97% des enfants fréquentant le groupe scolaire y participent. Les parents, qui le souhaitent, peuvent inscrire leur enfant que 3 jours sur 4 par semaine. Aucune participation financière n'est demandée aux parents, le financement est assuré par la Communauté de Communes Médullienne et le S.I.R.P.

### **REMERCIEMENTS**

Nous remercions Monsieur LAUBERNI Bruno qui a fait don d'un piano pour les enfants. Celui-ci est installé dans le local de l'accueil périscolaire et sera accessible à tous.

### **TRANSPORTS SCOLAIRES**

Cette année nous avons trois chauffeurs, Mr SERRES Christophe, Mr BEAUGE Jean-Claude et Mme HALARD Françoise, qui se répartissent le ramassage quotidien, les sorties scolaires et le centre de loisirs pendant les vacances.

Cette organisation est nécessaire, le mercredi matin étant une demi-journée d'école.

# ACTIONS SOCIALES AU PROFIT DES FAMILLES, DES SENIORS, DES JEUNES

Vous traversez des moments de vie difficiles, des institutions peuvent vous aider à résoudre vos problèmes qu'ils soient d'ordre familiaux, financiers, de santé, de logement, juridique, d'emploi etc...

Une **assistante sociale** de la Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion (MDSI) peut vous recevoir sur rendez-vous pour vous apporter soutien et réponses aux questions relatives à la naissance, la garde d'enfants, les parents vieillissants, un proche handicapé, la perte d'emploi, le problème avec son conjoint, le soutien dans une situation personnelle, l'accompagnement pour des problèmes administratifs ou budgétaires, le traitement du Revenu de Solidarité Active (RSA) etc...

Une permanence est tenue au Porge, à la mairie, tous les 4<sup>ème</sup> lundi matin du mois et à Castelnau, au Pôle solidarité, les 1er et 3ème mardi matin du mois et les 2ème, 3ème et 4ème mercredi matin du mois sur rendez-vous.

**Contactez le 05 57 88 84 90**

**Attention pour les ressortissants de la MSA, voir d'abord avec cet organisme.**

Vous avez plus de soixante ans et rencontrez quelques difficultés dans les actes du quotidien, le Conseil Général peut vous aider par le biais de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). L'assistante sociale peut vous aider dans vos démarches.

**Contactez le 0 800 00 33 33**

Vous êtes de retour d'hospitalisation et incapable des gestes du quotidien, votre caisse de retraite peut, si besoin, vous financer une aide à domicile. N'hésitez pas à la contacter.

**Les infirmières libérales** qui travaillent sur notre commune peuvent aussi dispenser une aide à la toilette sur prescription médicale.

**Un service d'Aide et de Soins à Domicile (AAPAM)** intervient sur notre commune au profit de personnes âgées ou/et handicapées dans divers domaines : Assistance de vie - Soins d'hygiène, de prévention et de bien-être - Transferts et déplacements - Garde à domicile de jour, de nuit - Aide à la prise de médicaments - Equipe spécialisée Alzheimer.

**Contactez le 05 56 73 19 50.**

La société « SALADE » située à AUDENGE, assure le portage des repas sur notre commune.

**Contact au 06 12 49 66 16.**

La Caisse d'Allocation Familiale (CAF) de la Gironde vous reçoit aussi à Andernos, sur rendez-vous, pour vous accompagner dans vos relations avec cet organisme.

**Contactez le 05 56 11 75 70**

Vous avez entre 16 et 25 ans et des problèmes, un conseiller de la **Mission Locale** vous reçoit au Porge sur rendez-vous, pour un entretien personnel et confidentiel.

**Contactez le 05 56 41 06 12 – [contact@mlmedoc.org](mailto:contact@mlmedoc.org)**

Le Centre d'Information Jeunesse d'Aquitaine (**CIJA**) aide et informe les jeunes sur tout ce qui fait leur quotidien : l'enseignement, la formation professionnelle et les métiers, l'emploi, l'éducation permanente ...Allez sur le site internet du CIJA....

#### **EN FONCTION DE VOS REVENUS**

**Vous travaillez** mais n'avez que de faibles revenus, vous pouvez peut-être prétendre au **RSA «chapeau** » pour compléter vos ressources. Faites une simulation sur le site de la CAF : **Caf.fr**

Vous pouvez demander à bénéficier de la Couverture Maladie Mutuelle Complémentaire **CMU/C** (Mutuelle) ou à l'Aide Complémentaire Santé **ACS** (forfait attribué en fonction de l'âge et des revenus pour régler sa mutuelle).

Faites une simulation sur le site **AMELI.FR**

Une aide alimentaire ponctuelle peut vous être proposée par Les **restos du cœur** qui sont ouverts à Lacanau le lundi de 14H00 à 16H30.

Vous devez vous faire inscrire au préalable.

Contact à Bordeaux pour connaître les modalités : **05 56 38 98 88**

Certains aménagements de logement peuvent être financés partiellement par **l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)**. **Contactez : 05 56 24 81 99**

De même, le **PACT Habitat et Développement de la Gironde (PACT HD 33)** vous aide à rester autonome dans votre logement en y apportant certains aménagements (baignoire transformée en douche, plus facile d'accès). N'hésitez pas à les appeler.

**Contactez le 05 56 33 88 88 – [info@pactdgirond.com](mailto:info@pactdgirond.com)**

En cas de conflits familiaux, un **médiateur de la CAF** peut vous aider à revenir à une situation plus paisible. Contact pour prise de rendez-vous : **05 56 43 51 52**

Dans le cadre de l'accès aux droits, la Maison de la Justice et du Droit de Bordeaux vous reçoit sur rendez-vous gratuit et confidentiel. Toutes les problématiques peuvent y être exposées : surendettement, huissier, avocat, droit du travail, notaire etc.....

**Contact : 05 56 11 27 10**

#### **RAPPEL NUMEROS D'URGENCE SOCIALE**

**SAMU SOCIAL : 115**

**ENFANCE EN DANGER : 119**

**VIOLENCE CONTRE LES FEMMES : 3919**

**SOS AMITIE : 118 712**

Vous rencontrez des difficultés, vous êtes souffrant, soucieux, isolé et inquiet, ou vous souhaitez des informations complémentaires,

**N'hésitez pas à contacter la mairie au 05 56 26 51 31**

Gironde Numérique est une structure publique qui fédère le Département de la Gironde et 43 Communautés de communes et Communauté d'agglomération ainsi que le Conseil Régional d'Aquitaine et la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Le but de cette mutualisation est de résorber les zones blanches, zones où l'accès à internet haut débit est impossible, améliorer les débits insuffisants qu'on trouve en zones dites « grises » (débits inférieurs à 2Mb/s), déployer les infrastructures haut débit et préparer l'arrivée du très haut débit (THD) via des technologies comme la fibre optique.

### **Testez l'éligibilité de votre ligne à l'ADSL**

Ce test indique si votre domicile est compatible avec l'ADSL et comment il sera couvert par les travaux menés par Gironde Numérique que vous soyez un particulier ou un professionnel. Pour ceux qui resteraient inéligibles à l'ADSL des aides accompagneront l'équipement en accès haut débit par des technologies alternatives comme le satellite.

Pour cela contactez Gironde Numérique par mail ou par téléphone, ils seront en mesure de répondre à toutes vos questions.

Tel : 05 35 54 08 84

Mel : [accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

Site [www.girondenumerique.fr](http://www.girondenumerique.fr)

# VIE SCOLAIRE

L'année scolaire 2014-2015 a commencé avec un beau parking pour tous (parents, enfants et personnel de l'école). L'équipe enseignante ainsi que le "multisports" appellent de leurs vœux un espace extérieur dédié aux activités sportives, à côté du parking (terrain vert aplani et sautoir en longueur sont souhaités).

Il y eut très peu de changements parmi les collègues. Une nouvelle maîtresse, Mme Larroze (CE2-CM1), a remplacé Mme Languillat ; Mme Lang (le vendredi dans la classe de CM1-CM2) complétant désormais Mme Aimier (le jeudi en CP-CE1).

Il y en eut davantage concernant l'organisation de la journée des élèves. En effet, les heures de classe étant plus courtes (fin à 15h45), car l'emploi du temps inclut 3 heures le mercredi matin, les enfants "basculent" vers des activités péri éducatives (ÉTAPes) quatre après-midi par semaine. La mise en place s'est faite en douceur, grâce notamment à la bonne humeur de l'équipe d'animation et... au beau temps qui nous a accompagnés en septembre-octobre.

Ce premier trimestre a vu les parents élus au conseil d'école organiser, le samedi 15 novembre, de 14h à 17h, un "Vide-chambre" à la salle des fêtes du Temple, dont les bénéfices ont été reversés à la coopérative de l'école.

Les "Amis de l'école La Lebade" (LAEL) ont renouvelé leur bureau, avec un nouveau président, M. Dupouy. Les "historiques" de l'association (Mme et M. Prévot, et M. Corne avant eux) ont passé la main après plusieurs années de très bons et très loyaux services. Qu'ils en soient ici remerciés.

Depuis la rentrée, LAEL a financé du matériel pour l'école (vélos, trottinettes et jeux pour la cour, poste pour une classe), des abonnements aux magazines des élèves...

Les membres de cette association sont toujours prêts à suivre les enseignants dans leurs projets. Ainsi une "fête de la galette" sera organisée le vendredi 16 janvier à la salle des fêtes de Saumos. Ce moment convivial, avec un spectacle de l'école et des galettes préparées par les élèves, remplacera la "soirée de Noël" des années précédentes.

Cependant la dernière semaine avant les vacances de fin d'année a été dédiée à Noël avec une sortie spectacle pour chaque classe, un sapin décoré dans la cour, et pour le dernier vendredi : la venue du Père Noël avec des livres en cadeaux (choisis par les enseignants et offerts par le SIRP), le repas de Noël, des chocolats offerts par LAEL et un goûter aux ÉTAPes ouvert à tous les enfants.

Vous me direz : "Mais on ne fait que manger dans cette école !" Ce n'est pas faux... Mais nous faisons aussi du sport.

Ainsi les enfants de l'USEP (du CE1 au CM2) ont pratiqué l'accrobranches au Porge océan (le samedi 11 octobre) et ont participé au 41<sup>ème</sup> Cross du Sud-ouest de Gujan-Mestras (le samedi 22 novembre). L'après-midi, ils sont allés escalader la dune du Pyla.

Outre les activités sportives régulières du vendredi, de 16h45 à 18h, un blog USEP Le Temple/Saumos a été créé. Il rend compte notamment des sorties de l'association, avec photos et commentaires. Tous les licenciés, adultes et enfants, peuvent y avoir accès.

Les sorties pédagogiques, ou celles de l'USEP, sont généralement gratuites pour les familles, grâce notamment au bus du SIRP mis à notre disposition. Pour les classes, la coopérative de l'école prend à sa charge le paiement des entrées aux différents spectacles.

Enfin, comme tous les ans, les élèves de l'école accompagnés de leurs parents ont été nombreux à participer aux commémorations du 11 novembre, à Saumos et au Temple.

# USEP LE TEMPLE SAUMOS

L'association USEP LE TEMPLE SAUMOS a vu le jour en octobre 2010 et entame donc sa 5<sup>ème</sup> année d'existence. Elle est une association sportive, affiliée à la Ligue de l'Enseignement, qui contribue à la formation du jeune citoyen. Son bureau est composé de parents et d'enseignants

Actuellement, nous comptons 31 enfants (du CE1 au CM2) et 14 adultes licenciés.

Tous les vendredis, de 16h45 à 18h00, encadrés par des enseignants de l'école et des parents licenciés bénévoles, les enfants peuvent pratiquer tout au long de l'année scolaire les activités suivantes :

- Gym, accro-gym, rugby, Escrime, Lutte, Danse, Tchoukball, Pétanque, vélo, etc.

Des sorties sont également organisées. Voici un aperçu de ce qui a pu être fait depuis plus de 4 ans :



Cross de Gujan Mestras



Dune du Pyla



Sortie vélo Saumos Lacanau



Danses et jeux traditionnels  
à Canéjan



Accrobanches

Egalement, les Uséplages au Porge Océan, rugby à Saint-Médard en Jalles, sorties au stade Chaban Delmas (matches de foot ou de rugby), découverte du bassin d'Arcachon en bateau, etc.

Le bus du SIRP est mis à notre disposition lors de chaque déplacement.

Les adultes licenciés ont la possibilité d'effectuer des stages avec l'USEP 33. C'est ainsi que certains ont pu faire un stage cyclo, tir à l'arc, orientation...

La saison se termine au mois de juin par une soirée « sportive » avec les parents, suivie d'un repas.

Cette année un blog a été créé : celui-ci est alimenté de photos prises lors des sorties et des activités du vendredi soir.

**Je profite de ce support médiatique pour remercier l'équipe des ATSEM pour leur motivation et la qualité de leurs animations, les Elus pour leur disponibilité et leur écoute, l'équipe enseignante pour son accueil, les parents pour leur patience et leur disponibilité et enfin toute l'équipe d'animation pour sa bienveillance et son professionnalisme.**

**Cathy Schwartz**

Le début

de l'année scolaire



2014-2015 a été le théâtre de moult changements à l'Accueil PériScolaire du Temple. Tout d'abord une équipe d'animation partiellement renouvelée avec l'arrivée à son bord de Cathy Schwartz comme Responsable Pédagogique et Marianne en tant qu'animatrice.

Second évènement et non des moindres : la mise en place de la réforme liée au changement du rythme scolaire de l'enfant. Après quelques balbutiements, chaque enfant de primaire a trouvé son rythme de croisière dans le choix des ateliers, la régularité du planning hebdomadaire et surtout ce qu'il y trouve en matière d'apprentissage.

### **Atelier DANSE**

Les ateliers d'éTAPe proposés sont ludiques et variés. Pour les enfants de primaire, il y aura au cours de l'année de la découverte sportive, de la danse, du théâtre, des petits et grands jeux, des arts plastiques, des activités manuelles, autour du bois, de la poterie, de la relaxation, des jeux de société, de la découverte musicale, des activités scientifiques et techniques, du développement durable et de l'environnement, le potager, des reporters en herbe, des activités artistiques, la bibliothèque et aussi les ateliers à l'initiative des enfants tel que l'atelier maquillage mis en place par les CM en début d'année ... Pour les maternelles, il y aura de la découverte sportive, de la relaxation, de la motricité, des jeux de construction, d'imitation, de société, des contes, du modelage, du bricolage, des activités manuelles, de l'expression corporelle, de l'initiation au théâtre



### **RELAXATION**

...

Chaque année scolaire, tous les Accueils PériScolaires et Centres de Loisirs, gérés par les Francas de Gironde, ont une thématique commune. L'an passé nous avons voyagé autour de l'interculturalité et la solidarité internationale. Cette année, il s'agit de « la participation des enfants et des familles ».

A ce titre Corinne Chautard nous propose bénévolement tous les vendredis des ateliers théâtre et « tricoti-tricotin » va voir le jour en 2015, atelier qui sera mené par Séverine Guérinet, remplacée par Claudette Moutic en cas d'absence. A vos aiguilles !

Cette envie de transmettre aux enfants est le sens même de nos ambitions éducatives.

La participation des familles peut être aussi un moment de convivialité, pour « Vivre Ensemble ». C'est ainsi que l'équipe invite chaque mercredi matin à prendre le temps de venir au café des



être aussi un moment de convivialité, pour « Vivre Ensemble » de l'Accueil PériScolaire de l'Esquirou vous invite chaque mercredi matin à prendre le temps de venir au café des parents, entre 7h et 9h.



### **Course d'Orientation**



**Fresque  
hivernale**



**Herbier géant**



**Scrapbooking**



**A vos aiguilles  
pour des**

**WANTED!**

Nous sommes à la recherche de laine, d'aiguilles, de tissus, de bois, de petits meubles à restaurer, d'outils pour le potager, ...  
Nous recyclerons bien volontiers



**Atelier  
maquillage**

## RENSEIGNEMENTS

**Accueil PériScolaire « l'Esquirou » au**  
Horaires d'ouverture Le matin 7h00 à 8h45  
L'éTAPe de 15h45 à 16h45  
Le soir de 16h45 à 19h00

☎ 05 56 26 57 50

[apsletemple@francas33.fr](mailto:apsletemple@francas33.fr)

[www.blogs-francas33.fr](http://www.blogs-francas33.fr)

### **Centre de Loisirs du Porge**

Horaires du mercredi 12h00 départ de l'Esquirou (à la sortie de l'école) pour le CL du Porge  
16h45 retour à l'Esquirou, accueil péri-CL jusqu'à 18h30.

Horaires pendant les vacances (petites et grandes)

7h30 à 9h00 accueil péri-CL à l'Esquirou

départ en bus pour le CL du Porge - retour à 16h45 en bus

16h45 à 18h30 accueil péri-CL à l'Esquirou

☎ 05 56 03 12 96

[clleporge@francas33.fr](mailto:clleporge@francas33.fr)



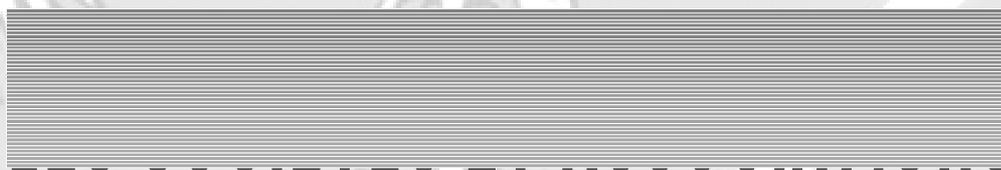
## PRATIQUES

Temple

**FOOTBALL**



**LES AMIS DE  
L'ECOLE DE LA  
LEBADE**



**LES AMIS DE  
L'EGLISE ST  
SAUVEUR**



**GYM  
VOLONTAIRE**



**FRANCE**

**ANCIENS  
COMBATTANTS**



**CULTURELLE  
ET SPORTIVE**



**UNION DES  
PROPRIETAIRES  
CHASSEURS**

# LES AMIS DE LA LEBADE

Autour d'un bon goûter, les enfants de l'école de La Lebade ont pu, cette année encore, recevoir la visite du Père-Noël et effectuer quelques pas de danse ou une farandole sur des rythmes effrénés.

Ce moment convivial a été partagé avec les animateurs d'ÉTAPes.

Il est important de rappeler que notre association a, depuis son origine, pour seul but de favoriser le bien-être de tous les enfants en participant à différentes manifestations et en appuyant l'équipe enseignante, par l'achat de matériel ou l'abonnement à différentes revues. C'est ainsi que cette année, une bonne partie des jeux de cours ont été renouvelés (trottinettes, vélos...) et des achats de livres ont été effectués.

Nous devrions prochainement réaliser quelques achats supplémentaires pour du matériel informatique et sportif.

L'adhésion à notre association est libre et possible tout au long de l'année. Elle s'appuie sur un réseau de bénévoles que nous tenons ici à remercier chaleureusement.

En 2015, nous vous donnons rendez-vous le vendredi 16 janvier, à la salle des fêtes de Saumos, pour partager la galette des rois et écouter les enfants qui interpréteront à cette occasion divers chants. Cette représentation sera suivie d'un moment de partage autour de quelques plats salés et d'un verre de cidre ;

Le 21 mars aura lieu, toujours dans la salle des fêtes de Saumos, le traditionnel loto de l'école, et le 26 juin, la fête de l'école au Temple ;

Nous vous espérons toujours aussi nombreux à ces différentes manifestations et comptons sur vous pour leur réussite.

Nous vous présentons en cette fin d'année tous nos vœux pour 2015.



## ASSOCIATION FOL2FITNESS



Notre association change de nom, AGVTS devient FOL2FITNESS.

Les cours ont lieu à la salle des fêtes du Temple :

- le mardi de 18h à 19h **ZUMBA**
- le mardi 19h à 20h **RENFORCEMENT MUSCULAIRE**
- le vendredi 19 h à 20h **RENFORCEMENT MUSCULAIRE**

Le nombre de nos adhérents reste stable par rapport à l'année précédente.

Nous organiserons un stage de Zumba ouvert à tous en Mars 2015.

Nous vous y attendons nombreux !!!

Pour les retardataires, les inscriptions se poursuivent tout au long de l'année

Rendez vous début janvier



Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous contacter :

Virginie Jeandel 06 25 93 48 66

[fol2fitness@gmail.com](mailto:fol2fitness@gmail.com)

Compte Facebook : foldefitness

**Fol2fitness vous présente ses meilleurs vœux pour 2015**

# ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE DU TEMPLE

Bonjour toutes et tous,  
Toute l'équipe vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2015.

## Modification au sein du bureau de l'association:

Composition actuelle du bureau:

Président	Pascal MARTIN
Vice-Président	Maxime PALLIN
Trésorière	Nicolle BOUVIER
Trésorier Adjoint	Jérôme PREVOT
Secrétaire	Jérémy GASSIAN
Secrétaire Adjoint	Lilian GAULAIN
Membres	Karine NOUETTE-GAULAIN, Nicolas GASSIAN, Thibault JULIEN.

## Exercice de l'Association pour 2014:

Galette des rois en partenariat avec les Associations de la commune.

Week-end Ski à St Lary-Soulan en Février.

Soirée Dansante Déguisée au mois d'Avril.

1er Grand Bal d'été au mois d'Août à l'occasion de la St Sauveur

et tout dernièrement courant Novembre, une Soirée Créole qui connut un énorme succès,  
Encore merci à tous pour votre soutien.

## Prévisions pour l'Année 2015:

Le planning définitif n'est pas encore sorti, mais vous pouvez d'ores et déjà retenir les dates pour les manifestations suivantes:

Début Janvier, Traditionnelle Galette des rois.

Le Week-end du 7 et 8 Février, Sortie Ski à St Lary-Soulan, pensez à vous inscrire.

Soirée Dansante Déguisée pour le mois d'Avril sur le thème, les Années 80.

Vous serez informés sur les autres activités à venir par nos moyens de communications habituels.

L'association est ouverte à tous.

Petit rappel concernant l'adhésion: 10 euros/personne, 20 euros /famille (Enfants de – 15 ans)

Pour nous rejoindre et être informé de nos activités, rien de plus simple:

Notre adresse mail: [acstletemple@sfr.fr](mailto:acstletemple@sfr.fr) ou Face-book: Acst Asso LE Temple

Ou contactez un membre du Bureau.

Comme d'habitude, vous trouverez des bulletins d'adhésion ainsi que des programmes mis à votre disposition pour cette année à venir à la Mairie de Le Temple, siège de notre Association.

Alors, à très bientôt parmi nous.

Le Président, Pascal MARTIN

# ASSOCIATION DES AMIS DE L'ÉGLISE ST SAUVEUR

## DU TEMPLE



Chers amis Templais,

L'année se termine et beaucoup de choses ont été réalisées en 2014. Sous la direction de Maryvonne Lagueyte et avec la participation de Jean-François Cumerlato, Patrick Bordier et de nombreux autres bras musclés, le confessionnal a retrouvé sa jeunesse (ou presque) et a été réinstallé en bonne place dans l'église.

Les bonnetières (petites armoires) et tout le petit mobilier (tables, chaises, chandeliers...) qui se trouvaient dans la sacristie ont également été remis en valeur, toujours par les mains expertes de Maryvonne, et sont actuellement bien visibles.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cette rénovation (transports, aides diverses....)

Enfin cette année se termine par l'installation de deux lustres électriques qui chauffent la nef ainsi que le Coeur. Le montant des travaux se monte à 10383 €.

Nous avons à l'étude pour 2015 la rénovation du Coeur de l'église (peinture, entretien des vitraux, sol....), mais nous sommes pour l'instant à la demande de devis. C'est bien sûr grâce à vos adhésions et aux participations à nos activités que nous arrivons à maintenir ce patrimoine communal.

Croyants ou non, nous avons besoin de votre adhésion (à partir de 30 €). Ce bien culturel appartient à tous.

Nous organiserons un concert au début du Printemps.

Pensez à réserver votre journée pour le repas de la St.Sauveur prévu dimanche 2 Août.

Pour préserver notre patrimoine, venez encore plus nombreux nous retrouver.

Le Bureau et moi-même vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 2015.

J.-P. BIESSE

Siège social : Mairie du TEMPLE 33680 LE TEMPLE

# ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

6 SEPTEMBRE

Ce sont quarante participants qui ont pris la direction de Bordeaux pour embarquer sur la péniche Burdigala après être passé sur le pont Chaban Delmas. Le soleil étant de la partie nous sommes arrivés après une heure de navigation, remontant la Garonne au restaurant La Maison du Fleuve, repas de qualité pris dans une salle donnant sur la Garonne. Le retour nous a permis de longer le port de la lune avec vue sur Bordeaux, de découvrir le pont Chaban Delmas levé pour laisser passer le paquebot amarré le long des quais.

Au cours de notre balade dans une joyeuse ambiance on a pu croiser la barge transportant les éléments de l'Airbus A 380 en direction de Langon. Retour sur Le Temple vers 17 h après une journée bien remplie qui a fait l'unanimité des participants.



**11 NOVEMBRE 100ème ANNIVERSAIRE DE LA GUERRE 1914-1918**



Les Templais toujours nombreux  
au rendez-vous du souvenir

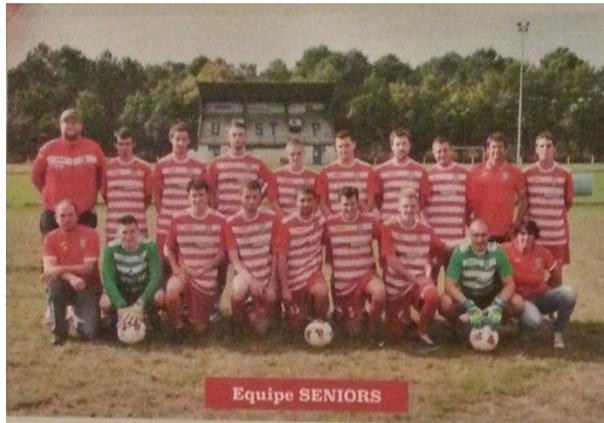


DEVOIR DE MEMOIRE  
POUR NOS JEUNES

Après la cérémonie religieuse au Porge nous nous sommes retrouvés devant le monument aux Morts de la Commune. Dépôt de la Gerbe par les enfants des écoles accompagnés de leur Directeur et des parents. Le Maire J.L.PALLIN a lu le message du secrétaire d'état aux Anciens Combattants. Le président de l'AAC Le Temple a rappelé également que ce conflit a provoqué la mort de 1.400 million de combattants dont 18 Templais. C'est après une minute de silence terminée par la Marseillaise, l'apéritif offert par la municipalité que nous avons pris avec les associations des trois communes un repas en commun.

**5 DECEMBRE** Journée d'hommage pour les morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et Tunisie. Après le dépôt de la gerbe lecture du message du ministre par le Maire. Le Président de l'AAC a rappelé que de 1952 à 1964 c'est toute une génération qui s'est trouvée engagée dans la guerre d'Algérie avec 24 179 morts au champ d'honneur. Hommage a été rendu aux Anciens d'AFN du Temple disparus depuis la fin du conflit. Après la minute de silence, la sonnerie aux morts, la cérémonie s'est terminée au son de la Marseillaise. Les nombreux participants ont ensuite pris à la Mairie le vin d'honneur offert par la municipalité. En cette fin d'année le Président et le conseil d'Administration vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2015 en espérant vous retrouver toujours aussi nombreux pour nos manifestations patriotiques.

# UNION SPORTIVE LE TEMPLE LE PORGE FOOTBALL



**Sportivement votre et bonne et heureuse année 2015 à tous**

# ASSOCIATION SYNDICALE DE DFCI



Les travaux engagés sur 2014 sont terminés sauf le reprofilage de la piste de PONTET (subventionné) qui sera mise en travaux en 2015

Les 3 sinistres de forêt à déplorer ont été rapidement maîtrisés par le SDIS, nous leur adressons tous nos compliments.

- 1 propagé par la foudre
- Les deux autres d'origine inconnue

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une Bonne Année 2015

Claude GUILLEM

# VIE PAROISSIALE

## Rénovation du mobilier de l'église (suite)

Sous la direction de Maryvonne Lagueyte et avec la participation de J.F Cumerlato, P. Bordier et d'autres bras musclés, le confessionnal a retrouvé sa jeunesse d'antan (ou presque) et a été réinstallé en bonne place dans l'église.

Les bonnetières et tout le petit mobilier (tables, chaises, chandeliers.....) qui se trouvaient dans la sacristie ont été remis en valeur, toujours par les mains expertes de Maryvonne et sont actuellement bien visibles.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cette rénovation (transport, aides diverses.....)

L'installation du nouveau chauffage améliore désormais le confort de l'église.

Dimanche 7 décembre a eu lieu la messe des familles regroupant les enfants du caté du relais, encadrés par la catéchiste du Temple, Sophie Machado. Depuis le mois de janvier le catéchisme a lieu au Temple dans une salle mise à disposition par commune (le presbytère du Porge doit être démoli prochainement).



## Calendrier des célébrations

24 déc. 19 h Le Porge

25 déc. 9 h 30 Lège

9 h 30 Saumos

4 janv. 9 h 30 Lège

11 janv. 9 h 30 Le Temple messe des familles

18 janv. 9 h 30 Lège

25 janv. 9 h 30 Le Porge

1 fév. 9 h 30 Lège

7 fév. 11h Le Temple messe des aînés

8 fév. 9 h 30 Saumos messe des aînés et  
des familles

15 fév. 9 h 30 Lège

22 fév. 9 h 30 Le Porge

# UNE TEMPLAISE A L'HONNEUR

Le 5 octobre 2014 se sont déroulés les Championnats d'Aquitaine de concours complet aux Ecuries du DEVES à St Hélène.

Julie HALARD cavalière des Ecuries sur la selle de QUICKLY monte sur la 2<sup>ème</sup> marche du Podium dans la catégorie Amateur 3.

*Félicitations à cette cavalière et caresses à Quickly*



JULIE ET QUICKLY

# LE BLOC-NOTES

## MAIRIE et AGENCE POSTALE

Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints tient une permanence à la mairie tous les lundis de 17 heures à 19 heures.

Ils peuvent ainsi vous recevoir pour tous renseignements ou problèmes particuliers.

Heures d'ouverture de la mairie et de l'agence postale.

LUNDI	8H30-12H		16H-19H
MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI	8H30-12H		

Téléphone MAIRIE : 05.56.26.51.31

Téléphone AGENCE POSTALE : 05.56.26.53.66

Télécopie : 05.57.70.92.70 Adresse email : [mairiedutemple@orange.fr](mailto:mairiedutemple@orange.fr)

## MERCREDI MATIN

**Fermeture des services Etat civil et Urbanisme**

**Vente de pain et Sud-Ouest**

**Olivier HALARD** vient d'être récemment nommé conciliateur de justice par la cour d'appel de Bordeaux pour le canton de Castelnau-de-Médoc. Permanences sur rendez-vous les deuxième et le troisième mardi du mois, le matin, de 9 à 12 heures à la mairie de Castelnau.

## QUELQUES NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

POMPIERS	18
GENDARMERIE	05.57.17.07.60
S.A.M.U.	15
CENTRE ANTI-POISONS	05.56.96.40.80
ECOLE	05.56.26.51.82
CANTINE	05.56.26.57.50
DEPANNAGE EAU	09.77.40.11.17
DEPANNAGE ELECTRICITE	09.72.67.50.33
SALLE POLYVALENTE	05.57.70.91.43

## PRESIDENTS DES SOCIETES ET

## ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

. ANCIENS COMBATTANTS	GALHARAGUE Michel	05.56.26.53.48
. UNION SPORTIVE LE TEMPLE- LE PORGE- SECTION FOOTBALL	SEGONNES Bertrand	06.62.17.40.24
. UNION PROPRIETAIRES ET CHASSEURS	MAURIN Gérard	05.56.26.55.33
. ASSOCIATION D.F.C.I	GUILLEM Claude	06.78.54.01.74
. ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE	MARTIN Pascal	05.56.26.57.29
. ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	JEANDEL Virginie	06.25.93.48.66
. ASSOCIATION DES AMIS DE L'EGLISE SAINT-SAUVEUR	BIESSE Jean-Pierre	06.85.43.79.38
. ASSOCIATION DES AMIS DE L'ECOLE DE LA LEBADE	DUPOUY Jean-Michel	06.23.00.21.21